



Syndicat National C.F.T.C. des agents du Ministère chargé de l'Agriculture
et de ses Établissements -- CFTC-MAE
12 rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 – 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
☎ 01 73 30 27 06 ✉ cftc-mae@franceagrimer.fr - 🌐 www.cftc-mae.fr

T@mT@m – N°354 – le 27 mai 2015

NOUVEAU BLOCAGE DU POINT D'INDICE EN 2015

Mme LEBRANCHU pratique le dialogue social par voie de medias interposés. Plutôt qu'annoncer le blocage du point d'indice lors du dernier conseil commun de la Fonction publique, elle préfère l'annoncer à la radio ;

Au demeurant, elle prétend savoir mieux que les syndicats, ce que les fonctionnaires veulent.

Selon le journal LE MONDE, Le dégel du point d'indice des fonctionnaires n'est pas pour demain. « Avec 44 milliards d'euros de remboursement de la dette, on ne peut pas tout faire tout de suite », a déclaré sur RTL la ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, mercredi 27 mai... « Nous en discuterons bien évidemment jusqu'à la fin du mandat. Chacun va regarder les



recettes de l'Etat autant que la dépense qui est très lourde », a-t-elle ajouté.

Elle n'écoute donc pas les organisations syndicales qui dénoncent « *une perte de pouvoir d'achat inédite et catastrophique pour tous les agents* ». La ministre de la Fonction publique a toutefois tenu à rappeler qu'elle avait fait le choix « *d'augmenter les plus bas salaires de quarante euros par mois* », soulignant que « *les fonctionnaires portent la cohésion de la société, la santé, l'école, l'ordre, la justice. Plus que le point d'indice, il y a un besoin de reconnaissance* ».

EN CLAIR :

MIEUX QUE DU SALAIRE, DONNONS-LEUR...DE LA RECONNAISSANCE...

